

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 49 minut. matin,	Express.
4 — 10 — —	Express.	11 — 50 — —	Omnibus.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.	6 — 36 — —	soir, Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	8 — 58 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — »	— 13 — »
Trois mois, — 5 25 — »	— 7 50 — »

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, lundi 3 septembre. — « Abd-el-Kader, étant malade, ne partira que dans quelques jours pour Paris. Il a reçu la visite du général Rostolan qui était accompagné de son état-major.

» L'Euphrate est arrivé avec des nouvelles de Constantinople, du 27 août. Ces nouvelles annoncent que le feu des Anglais redouble et qu'il est soutenu au centre de l'attaque par des batteries françaises. Les ouvrages d'approche, construits en face du Redan, avancent beaucoup.

» Les feuilles de Constantinople disent que les Russes ont élevé, derrière la tour Malakoff, deux nouvelles lignes en demi-cercle. Un grand mouvement se faisant dans l'armée ennemie, sur le plateau du Belbek.

» De nouveaux ouvrages couvrent maintenant le front des armées alliées du côté de la Tchernaiia. Les Russes hâtent, de leur côté, la construction d'un pont de radeaux, réunissant le côté sud du port de Sébastopol au côté nord.

» Toutes les frégates alliées, à vapeur, doivent retourner en France pour y prendre des troupes. Elles profiteront de cette mission pour ramener en France les malades.

» Des canonnières alliées ayant paru vers l'embouchure du Danube, les Russes ont interdit de nouveau la navigation du fleuve aux navires neutres. » — Havas.

Hambourg, lundi matin. — « Trois vaisseaux de ligne, une frégate et deux steamers, faisant partie de la flotte alliée devant Cronstadt, ont gagné le large, le 26. On pense que le reste de la flotte suivra bientôt. »

Berlin, lundi soir, 3 septembre. — « Le 27, dans la matinée, tout ce qui restait de l'escadre alliée de-

vant Cronstadt, a levé l'ancre et gagné le large. » — Havas.

## CHRONIQUE LOCALE.

C'est mardi que nos fêtes équestres et hippiques se sont terminées.

Elles avaient commencé dimanche, sous de mauvais auspices, par une pluie torrentielle. Les étrangers n'étaient point venus, comme chaque année, prendre part à ces exercices qui, grâce à notre bel établissement militaire, ont une physionomie, un attrait, un intérêt qu'on ne rencontre nulle part ailleurs.

Fort heureusement, dans la soirée, le ciel est devenu serein, et lundi, par un beau soleil, on a pu voir, dans nos rues d'abord, puis autour de la carrière du carrousel, briller les toilettes les plus riches et les plus variées. Jamais la foule n'avait été plus compacte, jamais plus joyeuse affluence n'avait applaudi à ces savants exercices. On avait su que d'heureuses modifications devaient y ajouter un nouvel éclat, et chacun s'était empressé de prendre place.

Ce même jour aussi, une belle soirée devait avoir lieu; M. le général comte de Rochefort avait eu la délicate attention de fixer, entre les deux jours de course, le bal par lequel il voulait inaugurer les vastes et magnifiques salons de son nouvel hôtel. C'était témoigner à notre ville une gracieuse sympathie et ajouter un nouvel éclat à nos fêtes.

On était sûr de trouver dans M<sup>me</sup> la comtesse de Rochefort cette exquise politesse, cette aménité si entraînantes dans les fêtes; aussi l'on s'était empressé de se rendre à leurs nombreuses invitations. Le bal s'est prolongé assez avant dans la nuit et a été magnifique.

Enfin, les courses de mardi, malgré une forte pluie dans la matinée, ont été plus animées,

plus brillantes que jamais; nous n'avions pas vu encore les banquettes aussi bien garnies. Les spectateurs étaient nombreux autour des cordes, l'hippodrome plein de vie et de mouvement; tous les prix ont été chaleureusement disputés, et les steeple-chase admirables. — On n'a à déplorer qu'un seul accident de quelque gravité. P. GODET.

## DEUXIÈME JOUR DES COURSES, 4 SEPTEMBRE.

1<sup>o</sup> Première manche du prix des Haras, 2,000 fr. Pour chevaux entiers et juments, de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France; — 4 kilomètres, parties liées; — poids: 4 ans, 55 kilog.; 5 ans, 58 kilog.; 6 ans et au-dessus, 59 kilog. — Le gagnant d'une somme de 2,500 fr., entrées comprises, portant 5 kilog. de surcharge; de plusieurs prix de cette valeur, 4 kilog.; de 4,000 fr. et au-dessus, 5 kilog.; — les chevaux de l'arrondissement de l'Ouest, 2 kilog. de moins. — Entrées, 100 fr.; le deuxième arrivant recevant la moitié des entrées, l'autre moitié au fonds de Courses. (Conditions générales du règlement du 17 février 1853.) — Trois chevaux engagés.

Arrivé premier, en 4 minutes 48 secondes, Pen-Kam, à M. de Baracé.

Arrivé deuxième, en 4 minutes 49 secondes, Tic-Tac, à M. Leclerc.

Deuxième manche du prix des Haras, 2,000 fr. Arrivé premier, en 4 minutes 51 secondes, Pen-Kam.

Arrivé deuxième, en 4 minutes 51 secondes 1/2, Tic-Tac.

2<sup>o</sup> Un objet d'art.

Course au trot, pour tous chevaux, soit d'armes, soit appartenant aux officiers, soit à toute autre personne étrangère à l'École. — 10 fr. d'entrées, moitié pour le fonds de Courses, moitié pour le deuxième arrivant; — poids 75 kilog.;

## FEUILLETON

## LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

— M. de Castres est un jeune homme de vingt-cinq ans, d'une belle taille et d'une figure distinguée; il est plein de séduction et de grâce, fort brave de sa personne. Il a fait la guerre avec distinction, et il a eu deux ou trois duels qui l'ont rendu redoutable; c'est ce que le peuple, en Espagne, appelle un *majo* et les gens de qualité un *Cid*.

— Poursuivez, Madame, dit le lieutenant avec une légère impatience.

— Le comte Henri, dit alors Helen, qui baissa de nouveau les yeux, s'attacha à moi, et après beaucoup de poursuites et de soins il parvint à me faire oublier don José, mon époux... Je le croyais un galant homme.

— Et il ne l'était pas, Madame?

— Il ne l'a pas été pour moi, répondit la jeune femme, mais je compte maintenant sur la protection de madame votre mère et sur la votre.

— Sur la mienne?

— L'affaire vous regarde, dit avec assurance la gypsie, qui, avec l'adresse naturelle à sa nation, vit qu'elle allait attaquer le lieutenant par l'endroit sensible.

— Est-ce qu'une femme trompée et lâchement abandonnée ne peut pas compter sur un officier anglais?... Ah! si le comte de Castres fût demeuré en France, j'aurais trouvé cent défenseurs pour un.

— Où est donc le gentilhomme qui vous trahit? dit M. Parker.

Sans répondre d'abord à cette question, miss Helen tira

de sa poche un petit papier plié en quatre et le mit dans les mains du lieutenant; c'était une promesse de mariage en termes nets, clairs et signée: Henri de Castres.

— Vous me demandez où est ce gentilhomme? dit-elle, tandis que M. Parker lisait la promesse de mariage, il est à Londres, où il est arrivé quelques heures après moi, et il vient pour épouser M<sup>lle</sup> Marie de Castres, sa cousine. C'est un arrangement de famille.

— Il ne l'épousera pas s'écria M. Parker, emporté par sa passion, et je ne supporterai pas qu'une jeune personne aussi respectable que M<sup>lle</sup> de Castres, qui est sous la protection de ma mère, soit sacrifiée à des convenances de famille et mariée avec un homme, qui a de si grands torts envers vous, dit-il en s'inclinant.

Dans le mouvement que fit le jeune homme, la promesse de mariage s'échappa de sa main et tomba sur le parquet. Miss Helen ramassa le précieux papier, et le mit soigneusement dans sa poche: c'était son titre.

— Ah! reprit-elle avec véhémence, songez que M. de Castres n'a pas abusé de ma faiblesse, mais de ma bonne foi... Eh! mon Dieu, quand un homme lève les yeux au ciel, quand il tient nos mains dans les siennes, et qu'il nous jure un amour éternel, ne devons nous pas le croire? Est-ce que ce serment n'est pas écrit là-haut?

Et miss Helen levait ses beaux yeux et ses petites mains vers le plafond.

— Est-ce qu'un Anglais, reprit-elle encore, ne se croit pas lié par un serment semblable?

— Sans doute, Madame, répondit le lieutenant.

— Ah! en Espagne, nous sommes plus loyaux que cela, continua miss Helen, et l'homme qui trahit une femme meurt... Il suffit pour cela qu'elle ait un frère, un parent, un ami, ou seulement un voisin courageux.

Et, à la pensée seule de la vengeance qu'elle invoquait ainsi, miss Helen se tordait les mains et faisait jaillir de grosses larmes de ses yeux. Les hommes du Nord ne manquent certes, ni de courage, ni de générosité, mais ils sont moins sujets à se laisser emporter à un premier mouvement, et à prendre en main la querelle de la première Dulcinée venue; leur courage a de la retenue, de l'à-propos et une certaine prudence; ils répugnent à se mêler d'une querelle qui leur est tout-à-fait étrangère, et, quoique l'injustice et le manque de foi les irritent, ils croient volontiers avoir besoin d'un intérêt personnel pour se mêler d'une affaire; ce n'est pas précisément égoïsme, c'est peut-être bon sens. Miss Helen, soit qu'elle fit cette réflexion, soit qu'elle voulut pousser à bout un jeune homme amoureux, mais encore hésitant, dit alors ce qu'il fallait dire pour que le lieutenant se regardât comme personnellement intéressé dans le manque de foi reproché au comte Henri de Castres.

— Oh! il l'épousera, dit-elle, et il s'en fera aimer; les Français ont tout ce qu'il faut pour plaire aux femmes, et M. de Castres surtout... Le projet du père de l'infidèle qui me trahit est de réunir les deux branches de la même famille, de les confondre en une seule, il ne veut pas surtout qu'une de ses parentes épouse un Anglais... et, d'un autre côté, on dit que les jeunes filles françaises n'aiment que leurs compatriotes, qu'elles ne trouvent que chez eux une certaine grâce, une certaine gaieté qu'elles possèdent elles-mêmes et mettent au-dessus de qualités plus essentielles.

A mesure que l'adroite gypsie parlait ainsi, la figure du lieutenant Parker devenait sombre.

(La suite au prochain numéro.)

— 4,000 mètres à parcourir. — Tout cheval prenant le galop, qui ne subira pas immédiatement un temps d'arrêt marqué, sera mis hors de course. — Trois chevaux engagés.

Arrivés en même temps, en 7 minutes 48 secondes, *Protecteur* et *Bécassine*, le premier, appartenant à l'École, monté par M. Cadot; le second, appartenant à M. Etienne, monté par ce propriétaire.

Ces deux chevaux s'étaient suivis de si près qu'à l'arrivée, les avis se trouvant partagés, le Jury a décidé qu'un prix serait donné à l'un et à l'autre.

3° Un objet d'art donné par l'Empereur, provenant de la manufacture impériale de Sèvres, de la valeur de 1,200 francs.

Pour chevaux entiers et juments, de 5 ans et au-dessus, nés et élevés dans la division du Nord, et dont la généalogie est tracée au *Stud-Book* anglais ou français. — Entrées, 50 fr.; le deuxième arrivant recevant la moitié des entrées, l'autre moitié pour le fonds de Courses; — distance, 2,400 mètres; poids: 5 ans, 50 kilog.; 4 ans, 60 kilog.; 5 ans et au-dessus, 65 kilog. 1/2; — un gagnant de 2,000 fr., entrées comprises, portant 2 kilog. de plus; de 3,000 fr., 5 kilog.; de 4,000 fr. et au-dessus, 5 kilog. — Trois chevaux engagés.

Arrivé premier, en 2 minutes 40 secondes, *Rancony*, à M. Cordier.

Arrivé deuxième, en 2 minutes 41 secondes, *Kanac*, à M. le comte de Reederer.

4° Un objet d'art.

Course plate par les officiers de l'École de cavalerie, sur des chevaux nés au Haras de Saumur. — Poids: 65 kilog., sans condition de temps. — Six chevaux engagés.

Arrivé premier, *Triton*, monté par M. La Servelle.

Arrivé deuxième, *Alpha*, monté par M. de Maillé.

5° Course de haies, un objet d'art, donné par l'Empereur.

Course par les officiers de l'École; 7 haies à franchir; — 7 chevaux engagés; 2,000 mètres à parcourir. — 6 chevaux engagés.

Arrivée première, *Lucile*, monté par M. de Berthier.

Arrivé deuxième, *Muscadin*, monté par M. Loysel.

6° Steeple-chase d'officiers, objet d'art de 500 fr. Steeple-chase d'officiers montant des chevaux de carrière; — 3,000 mètres à parcourir; — 12 obstacles à franchir. — Dix chevaux engagés.

Arrivé premier, *Normand*, monté par M. Ducos. Arrivé deuxième, *Guibas*, monté par M. de Boisdemetz.

7° Steeple-chase d'officiers et gentlemen riders, 500 francs.

Pour tous chevaux, âgés de 4 ans au moins, à l'exception des chevaux de pur sang; — poids: 65 kilog.; — 5 ans et au-dessus, 71 kilog. — Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs prix de 600 fr., entrées comprises, portant 3 kilog. de surcharge; un ou plusieurs prix de 1,000 francs, entrées comprises, 5 kilog.; un prix supérieur à 1,000 fr., 10 kilog.; — 50 fr. d'entrées ajoutés au prix; le deuxième arrivant retirant sa mise (sans condition de temps.) — Quatre chevaux engagés.

Arrivé premier, *Va-nu-pieds*, à M. Emile Ferrand et monté par lui.

Arrivée deuxième, *Perfide*, à M. Polard, montée par M. Palanque.

#### CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Session de 1855.

Le Conseil général de Maine-et-Loire s'est réuni jeudi, sous la présidence de M. Louvet, vice-président, le mauvais état de la santé de M. Bineau l'ayant empêché de se rendre à Angers. M. Bucher de Chauvigné a pris place au bureau en qualité de secrétaire.

Après les préliminaires d'usage, M. le Préfet a présenté en ces termes son rapport sur la situation du département:

Messieurs,

J'ai l'honneur d'ouvrir, pour la sixième fois, la session du Conseil général de Maine-et-Loire, et vous ne vous étonnez pas que ce souvenir se présente le 1<sup>er</sup> à ma pensée, au moment où je viens de résumer le travail que j'ai à vous soumettre, de reprendre les traces de toutes les entreprises que nous avons conçues ou exécutées ensemble, et de retrouver, par cela même, les preuves de ce constant concours de votre part, si important pour le bien. Nous aurons la peine de ne pas voir encore à votre tête l'homme éminent, que son état de souffrance éloigne de nous, et qui nous a chargé, par une let-

tre ci-jointe, de vous exprimer ses excuses et ses regrets. Vous ferez comme nous des vœux pour que l'amélioration survenue déjà, dans une santé précieuse au Pays et au service de l'Empereur, soit prochaine et complète.

#### Budget.

Le budget départemental, qui s'élevait, l'année dernière, à 1,545,077 fr., ne serait, en 1856, que de 1,496,034 fr., pour les quatre sections qui en forment l'ensemble. Cette différence vient de l'application de la loi de finance, qui, d'une part, nous a retiré le produit de 2 centimes sur les deux contributions foncière et personnelle et mobilière, c'est-à-dire environ 60,770 fr., pour nous affranchir d'autre part de la dépense des prisons, qui est, pour cette année, de 71,842 fr. 32 c. Une proposition spéciale de ressource ordinaire que je développe plus tard, porte finalement ce budget au chiffre de 1,696,031 fr. 90 c.

Nous gagnons, comme vous le voyez, peu de chose à cette combinaison financière qui dégage toutefois les budgets départementaux d'éventualités croissantes pour l'avenir, et si nous n'y trouvons pas aujourd'hui un supplément de ressources qui eût été bien désirable, eu égard à l'étendue de nos entreprises, vous apprécierez néanmoins, je l'espère, que le Gouvernement nous ayant, sur mes instances, laissé la même part au fonds commun, nous avons pu combiner les divers moyens, de façon à ne laisser aucune œuvre commencée en souffrance, et à vous réserver la disposition des encouragements et allocations qui sont dans vos vues.

#### Edifices départementaux.

Les bâtiments départementaux ont obtenu, depuis quelques années, de votre part, de notables améliorations.

Vous trouverez terminés les travaux de la Préfecture.

Ceux du dépôt d'étalons d'Angers vont l'être prochainement.

Dès que les eaux de la Loire vont arriver à Angers, pour être distribuées en ville, c'est-à-dire d'ici à peu de mois, notre prison cellulaire, avec des annexes que nous allons vous demander pour le travail, pourra être ouverte à sa destination.

Notre asile d'aliénés de Sainte-Gemmes, qui en est arrivé à se compléter avec ses propres ressources, a reçu, lui aussi, depuis un an, de notables perfectionnements.

L'ancienne abbaye de Saint-Nicolas ne nous appartient plus. Ce monument remarquable, acquis par M<sup>me</sup> la supérieure générale de la communauté du Bon-Pasteur, est déjà restauré et consacré, comme la colonie agricole qui l'avoisine, à un établissement pénitentiaire de jeunes filles, établissement plein d'avenir et auquel le gouvernement, sur nos instances, a consenti à donner une importance qui permet d'étendre jusqu'à 500 le nombre de ces enfants ramenés au travail et au bien par la sollicitude pieuse et ferme qui les entoure.

Le dépôt de remonte, entrepris par la ville chef-lieu, avec une allocation départementale de 80,000 f., est en cours d'exécution.

Les sous-préfectures, les tribunaux, les prisons ont reçu, depuis quatre ans, ou nous vous proposons à leur égard, en 1856, des travaux destinés à améliorer leur situation dans l'étendue du possible.

Les mobiliers de la préfecture et des sous-préfectures vont être complets.

#### Palais de justice.

Le plan d'un palais de justice à élever sur le Champ-de-Mars de la ville d'Angers vous sera soumis, plan remanié suivant les indications de S. Exc. M. le ministre de l'intérieur, et destiné à recevoir la Cour impériale et tous les services judiciaires réunis.

#### Routes, rivières, etc.

Les routes et communications publiques de diverses sortes prennent, à juste titre, depuis nombre d'années, la plus grande part de vos délibérations et de vos sacrifices. Vous reconnaîtrez, par nos rapports spéciaux, que nous vous signalons toutes les améliorations que l'on peut provoquer pour le régime de nos fleuves et rivières, pour leurs quais, pour leur endiguement, point qui intéresse si essentiellement la production et la fortune publiques, pour le parfait état de nos routes impériales et stratégiques. Il vous appartient de faire à vous seuls ce qui importe aux routes départementales, et vous accomplissez cette tâche avec une largesse que le Pays apprécie. Toutes nos autres entreprises, en cours d'exécution, étant soldées, et avec les moyens de parfaire les traverses de Segré, Pouancé, le Lion, la petite route n° 4, de la Pyramide au Pont-de-Cé, il nous restera en 1856 une somme de 62,519 fr. à consacrer à la route n° 14, qui ne compte plus que quatre lacunes, dont deux sur l'arrondis-

sement de Beanpreau et deux sur l'arrondissement de Saumur.

#### Chemins de grande communication. — Proposition pour les terminer.

Les chemins de grande communication, par leur développement considérable de 989 kilomètres ou 250 lieues environ, par les efforts que toutes les communes et vous-mêmes avez portés à leur confection, se confondent, il faut le dire, sous le rapport de l'utilité avec les routes départementales; et, ainsi que vous m'avez invité à le rechercher, j'ai l'honneur de vous proposer de terminer complètement l'ensemble dans le cours de huit années, par un emprunt que nous commencerions à contracter dès 1856, et en prolongeant, pendant cinq ans, à partir de 1859, nos huit centimes extraordinaires qui expirent avec l'année 1858.

Remarquons que ce terme de huit ans est la limite extrême qui verrait se terminer tous les chemins, ceux-là même sur lesquels il y a le plus à faire aujourd'hui; mais vous comprendrez en même temps qu'au moyen de cette mesure, la plupart d'entre eux seraient entièrement finis beaucoup plus tôt, et plusieurs d'ici à très-peu d'années. Nous trouverions dans ce vote de votre part le grand avantage d'avoir, pour cet hiver, des travaux importants et bien préparés sur beaucoup de points.

#### Vicinalité ordinaire.

L'impôt actuel, comme vous le voyez, ne serait point accru, mais seulement prolongé, et je suis convaincu qu'un parti de ce genre serait hautement ratifié par les communes, qui verraient ainsi assurée la fin d'entreprises devenues aujourd'hui trop lourdes. Vous leur permettriez d'ailleurs d'espérer aussi, je le pense, de rentrer, à mesure que les grandes lignes se termineraient, dans la disposition d'une plus grande partie de leurs prestations et ressources propres, qu'elles sont impatientes de pouvoir consacrer aux chemins d'intérêt commun ou d'importance secondaire et purement vicinale, dont les détails du service, dont le concours des agents-voyers, sur tous les points, vous démontreront aujourd'hui l'essor et les satisfaisants résultats.

#### Chemins de fer.

Plusieurs chemins de fer sont à l'étude, dont l'un a déjà attiré votre attention, c'est-à-dire l'embranchement d'Angers au Mans, par Sablé, et trois autres nouveaux, savoir:

Un chemin entier d'Angers à Paris, par La Flèche, le Lude, Vendôme, etc.

Un chemin, dit Transversal de l'Ouest, ou de Saint-Lô à Périgueux, arrivant sur nous par Laval, Châteaugontier, le Lion, pour passer à Angers, Chemillé, Cholet, Bressuire, Niort, etc.

Un chemin, dit Réseau du Sud-Ouest, et se dirigeant de Montluçon sur Nantes, par Bressuire, Cholet, Beanpreau, etc.

Enfin une voie ferrée d'Angers à Cholet, empruntant la route quand les pentes le permettent, et pour traction par les chevaux d'abord, puis plus tard, suivant le cas, par locomotives ordinaires.

Vous serez saisis de tous les documents de ces vastes et sérieuses entreprises du plus haut intérêt pour notre pays.

#### Instruction primaire.

L'instruction primaire a, comme vous le savez, son budget spécial, qui s'élève à 77,630 fr., et qui est soumis comme l'autre à vos décisions. Ce service et celui de l'École normale marchent d'une manière satisfaisante et progressive; vous le reconnaîtrez, je l'espère, par les détails dans lesquels vous avez l'habitude d'entrer.

#### École préparatoire à l'enseignement des sciences et des lettres.

Nous vous proposons de concéder la jouissance de la caserne d'Angers, dite du Petit-Séminaire, qui vous appartient, à la ville d'Angers, autorisée à fonder une École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres. Ce ne sera pour le bâtiment départemental qu'un changement de destination avantageux pour tous.

#### Agriculture.

L'agriculture, objet de tant de judicieux efforts et de tant d'espérances aujourd'hui, aura sa grande part dans vos délibérations. Le drainage, les travaux de dessèchement sur le bord de nos rivières, en tête desquels est le projet de M. Houyau, pour lequel on se livre à de sérieuses études; les encouragements aux Comices, les primes pour les Courses, pour l'élevage des bestiaux, notre aide efficace au cultivateur pour déjouer la falsification des engrais; nos recommandations pour ne pas laisser se perdre et pour accroître cette source de la production, rien ne manquera de votre part, ni de la nôtre, comme preuve du concours que l'adminis-

tration peut donner à suivre et seconder des progrès si pleins d'heureuses et désirables conséquences. Nous vous demandons, au nom du Gouvernement, votre opinion sur le produit et la valeur de la récolte qui vient de se faire; vous en apprécierez l'opportunité dans le moment des trop hauts prix où nous sommes malheureusement encore.

#### Œuvres de bienfaisance.

Nos deux importantes mesures prises pour l'extinction de la mendicité et sur le service des enfants trouvés continuent à produire leurs bons résultats. Nous nous efforcerons de compléter la première par un moyen d'assurer le traitement des malades pauvres dans les campagnes; j'ai fondé pour le second, dans toutes les localités, les commissions dont vous avez désiré que la sollicitude s'occupât des petits enfants que l'abandon ou la mort de leurs familles a remis en nos mains.

Vous retrouverez à nos propositions de budget les allocations que vous aimez à y maintenir pour les encouragements et secours à divers titres, destinés à seconder l'organisation des sociétés de secours mutuels, ce moyen si puissant et si chrétien de se voir, de se connaître, de s'assister les uns les autres, à soulager des positions dignes d'intérêt, à favoriser les études des jeunes gens dans les écoles pratiques, à seconder certaines publications, à encourager les institutions utiles à de pauvres enfants infirmes ou que l'on s'efforce de ramener au devoir, etc.

#### Beaux-Arts.

Un règlement, arrêté suivant les intentions que j'ai eu l'honneur de vous soumettre l'année dernière, détermine les conditions de nos bourses, destinées aux jeunes gens qui se sentent une vocation réelle pour l'art élevé de la peinture et de la sculpture, et sera de nature, je le pense, et comme déjà les résultats le prouvent, à détourner de la carrière ceux qui n'auront pas la force de s'y élever, en même temps qu'il assurera au département des souvenirs des premiers travaux de nos élèves qui, un jour, ne seront pas sans prix.

#### Rapports, comptes et états divers.

Ayant à ménager votre temps, Messieurs, je n'indique, dans cette introduction rapide, vous le savez, que les points les plus saillants de notre situation générale. Mes rapports spéciaux et détaillés exposent, comme d'habitude, chacune des affaires qui vous sont soumises, et dont la table d'ensemble est ci-contre; j'y ajoute, suivant les cas, les rapports complets et attentifs de MM. les ingénieurs en chef, de M. le voyer en chef, de M. l'architecte du département, de M. l'inspecteur du service des enfants, de MM. les directeurs, avec les états sur la situation des produits divers, de M. le receveur général sur la proportion favorable du recouvrement, de M. le directeur de notre asile d'aliénés de Sainte-Gemmes, de M. l'archiviste du département, puis tous les documents utiles et consignés avec soin, dans les rapports de MM. les sous-préfets, les cahiers des conseils d'arrondissement, les exposés des chefs de services enfin, dont le concours m'est acquis et précieux; et vous savez quel empressement je mettrai à ajouter à ces documents, soit en discussion générale, soit dans vos commissions, les explications et détails que vous pourrez désirer en outre.

Au moment où vos travaux vont s'ouvrir, Messieurs, nous avons à remarquer, avec douleur, que cette année encore la mort a frappé dans vos rangs, et que deux membres du Conseil général nous ont été enlevés par elle: M. Lofficial, que le désir de se rendre utile fortifiait contre un état de continuelles souffrances, et qu'animait l'amour du bien; M. le premier président Desmazières, sénateur, qui présidait vos dernières sessions, et dont la longue et belle carrière laissera tant de traces dans son pays.

Les déonilles mortelles de M. le président Desmazières ayant été rapportées de Paris, où il est mort pendant l'assemblée du Sénat, j'ai cru devoir me faire votre interprète sur sa tombe qu'entourait la ville en deuil, et rendre en votre nom, comme au mien, hommage à cette vie pleine de travail, de droiture et de grands services.

#### Le préfet, VALLON.

Le Conseil a ensuite été divisé en commissions, comme il suit:

1<sup>re</sup> commission: Finances, budget. — MM. Loubet, Le Motheux, Vinay, Desvarannes et Budan de Russé.

2<sup>e</sup> commission: Enfants trouvés, hospices, aliénés et bâtiments départementaux. — MM. du Bost, Daburon, Monden-Gennevraye, comte de Civrac, Boutiller de Beauregard, comte de Contades, Segris, marquis d'Aligre.

3<sup>e</sup> commission: Routes et chemins, rivières. — MM. Delavan, Le Chat, Berger-Lointier, vicomte Schramm, Janvier de la Motte, de Mieule, de Ca-

queray, Sailfard, de Villemorges, comte de Las Cases.

4<sup>e</sup> commission: Agriculture, canaux, instruction publique, etc. — MM. Bucher de Chauvigné, de Boissard, Boutiller de Saint-André, de Walsh, de Gautret, vicomte de Melun, Garreau de la Barre. (Maine-et-Loire.) Louis Tavernier.

Les courses de Segré, si brillantes et si joyeuses d'ordinaire, ont été troublées dimanche dernier par un événement déplorable.

Au milieu de la course des chevaux du pays, montés par les cultivateurs, un cheval s'est dérobé et dans son écart il s'est brusquement élancé sur des banquettes placées presque au niveau du sol et couvertes de spectateurs. On peut juger de la confusion et de l'effroi causés par cette chute terrible d'un cheval emporté au milieu d'une foule qui n'avait eu le temps ni de prévoir ni d'éviter ce malheur.

Pendant quelques instants le trouble fut inexprimable. Le cheval embarrassé dans les banquettes se débattait avec violence, tuant et blessant toutes les personnes qui se trouvaient à sa portée. On accourut, on se rendit maître de l'animal, mais déjà un grand nombre d'accidents plus ou moins graves étaient arrivés. M. le duc de Fitz-James s'empressa d'organiser des secours, de relever les blessés et de rendre, avec l'aide de ses amis présents aux courses, tous les services qu'exigeaient les circonstances.

Les premiers renseignements qui nous sont parvenus portent à une ou deux personnes le nombre des morts, et à treize ou quatorze celui des blessés.

On espère que, pour la plupart de ces derniers, les blessures n'auront pas de suites graves.

(Union de l'Ouest.)

#### FAITS DIVERS.

On vient de découvrir, en Algérie, un moyen de guérir la vigne de l'oïdium, qui paraît avoir obtenu des résultats assez concluants. La personne qui le recommande est très-digne de foi; c'est M. Borelly la Sapie, maire de Boufarick: il a adressé à M. le préfet d'Alger la lettre suivante, que nous trouvons dans le *Journal de l'Agriculture pratique*:

« Monsieur le Préfet,  
» Vers le milieu de l'été dernier, un de mes amis » a conduit chez moi, pour lui montrer ma vigne,  
» M. Vial de Chéragas. Cet agriculteur m'a assuré  
» que divers essais, tentés par lui depuis 1852,  
» l'avaient convaincu que la cendre jetée sur les  
» raisins atteints de la maladie les guérissait.

» M. Vial a eu la bonté de saupoudrer lui-même  
» devant moi les raisins de quelques-unes de mes  
» souches les plus malades; et moi-même, quelques  
» jours après, ayant vu ces raisins reprendre de la  
» vigueur, j'ai fait cette opération sur la totalité de  
» ma vigne, environ sept hectares.

» Je suis heureux de vous informer, Monsieur le  
» Préfet, que cet essai m'a parfaitement réussi, et  
» que ma récolte de raisins, qui se trouvait entiè-  
» rement compromise, a été en partie sauvée par  
» la recette de M. Vial. Je dis en partie, parce que  
» certaines variétés de raisins, plus précoces que  
» les autres, étaient déjà malades lorsque j'ai appli-  
» qué ce remède, et qu'il était impossible de les  
» sauver. Mais j'ai la certitude que si je l'avai em-  
» ployé quinze jours plus tôt, j'aurais conservé la  
» totalité de mes raisins.

» Plusieurs personnes de Boufarick ont également  
» essayé ce remède; toutes celles que j'ai vues m'ont  
» assuré en avoir obtenu les meilleurs résultats,  
» partout où on l'a appliqué à temps. »

— Au milieu de détails déjà connus sur la bataille du 16 août, une lettre d'un chef de bataillon, engagé dans l'affaire, contient le passage suivant:

« Tu serais surpris si tu voyais dans quel état on envoie au combat un soldat russe. Mon médecin-major a pensé plus de cinquante de leurs blessés, et j'en ai vu beaucoup de nus. Leurs vêtements consistent en une capote uniforme d'une étoffe plus mauvaise que la couverture des chevaux. Une chemise en toile très-grossière et un pantalon de même toile que la chemise, le tout bien souvent en guenilles. Une mauvaise casquette ronde sans visière. Mais, par exemple, des gibernes énormes, bien garnies de cartouches, et des fusils assez médiocres »

» Ils portent des bottes d'une épaisseur et d'une longueur assez singulières. On les fait sur une seule forme qui chausse tous les pieds du régiment. Ils ne peuvent pas courir avec cela: nous les attrapons bien facilement à la course.

» Ils avaient des espèces de bissacs en toile qui renfermaient du pain, si on peut donner le nom de pain à cet objet. J'en avais déjà vu à Iénikaleh. Cela a à peu près la couleur et la consistance du pain

d'épice: c'est un mélange de farine non blutée avec des graines de colza. J'ai fait ouvrir quelques-uns de ces bissacs, et j'ai trouvé dedans le pain dont je te parle, un morceau de suif brut, tel qu'on l'arrache du ventre de l'animal mort, et un petit sachet de sel. C'est un triste menu. Pauvres soldats! »

(Constitutionnel.)

— Une autre lettre, celle-là reçue à Valenciennes, contient la confirmation d'un fait incroyable déjà mentionné dans le rapport de notre intendant en chef et dans les journaux anglais:

» Une chose qui surpasse l'imagination, c'est le fait que je vais te raconter:

» Pendant que, sur le champ de bataille, nous ramassions leurs morts et leurs blessés, ces chena-pans-là nous envoyaient de la mitraille et des boulets pour récompense!... Les pauvres blessés nous baisaient les mains, et là, comme partout, j'ai pu juger combien le cœur du soldat français est bon et généreux; nos hommes, faute de brancards, portaient sur leurs dos, les blessés russes; c'était quelque chose de saisissant à voir! Les malheureux qui, sans débrider, viennent de Varsovie, ont été envoyés directement sur les bords de la Tcherniaïa, pour les empêcher de communiquer avec les autres, dans la crainte d'affaiblir leur courage, car, au dire de tous les prisonniers, ils ont une peur atroce de nous, et, en ligne, ils ne tiendront jamais, encore moins maintenant, d'après la frottée qu'ils viennent de recevoir. » (Constitutionnel.)

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

« Trieste, 5 septembre. — Le courrier de Constantinople apporte des nouvelles allant jusqu'au 27 août.

» Plusieurs agents anglais sont partis pour la Circassie, afin de provoquer une diversion de la part des Montagnards, sur les derrières de l'armée russe. Omer-Pacha enverra de Batoum, à son gouvernement, l'indication des besoins de son armée, puis ira en Crimée et de là à Varna, pour assister à l'embarquement des troupes qu'il amènera en Asie.

» En débarquant à Batoum, d'où il prendra une position fortifiée, dans l'intérieur, Omer-Pacha espère couper la retraite aux Russes.

» La plupart des troupes alliées réunies à Maslak ont été envoyées en Crimée. »

« Constantinople, 30 août. — Mehemet-Aali est nommé capitain-pacha; Halil-Pacha a été mis à la retraite. La crise ministérielle continue. » — Havas.

Théâtre d'Angers. — Direction de M. A. Harmant.  
Jeudi 13 septembre 1855,

Une SEULE et UNIQUE représentation de  
M<sup>me</sup> RISTORI,

1<sup>er</sup> sujet du théâtre Royal de S. M. le roi de Sardaigne,  
Accompagnée de toute la Troupe italienne, qui donne en ce moment, avec tant de succès, des représentations sur le Théâtre impérial italien de Paris.

M<sup>me</sup> RISTORI remplira le rôle de *Marie Stuart*.

L'immense renommée de M<sup>me</sup> RISTORI, la vogue dont elle est l'objet à Paris depuis quatre mois, ne sont ignorées de personne.

Elle doit quitter la France, avec sa troupe, le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

L'Administration du Théâtre d'Angers n'a voulu rien négliger pour faire connaître à ses habitués cet admirable talent. Elle a obtenu la représentation annoncée ci-dessus.

Mais cette représentation ne pourra avoir lieu qu'autant qu'une recette assez élevée serait assurée.

Le prix des places est fixé comme suit:

1<sup>re</sup> Loges, Stalles, Baignoires, 10 fr. — Parterre, 2<sup>es</sup> Loges, 5 fr.; — Amphithéâtre des 2<sup>es</sup>, 3 fr.; — 3<sup>es</sup> loges, 2 fr.; — Quatrièmes, 1 fr.

L'affiche du jour donnera des détails de la représentation.

On trouvera la pièce, en français et en italien, chez les principaux libraires d'Angers.

BOURSE DU 3 SEPTEMBRE.	
5 p. 0/0 hausse 63 cent. — Fermé à 67.	
4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 93 23.	
BOURSE DU 4 SEPTEMBRE.	
5 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 66 70.	
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93 23.	
BOURSE DU 5 SEPTEMBRE.	
5 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 66 55.	
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 93.	

P. GODET, propriétaire-gérant.

# ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Etude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur.

Suivant jugement du Tribunal civil, séant à Saumur, en date du 25 août 1855.

Jeanne MORICET, femme de François MARTINEAU, ancien charbon, demeurant commune de Chenetille-les-Tuffeaux, a été séparée de biens d'avec son dit mari.

Ladite dame a procédé sous le bénéfice de l'assistance judiciaire, en vertu d'une décision du bureau de Saumur, du 31 mai 1854.

Dressé par l'avoué soussigné, à Saumur, le 1<sup>er</sup> septembre 1855. (456) CHEDEAU.

M. SIMON, huissier, 27, rue de la Petite-Douve, demande un premier Clerc. (467)

Une Maison de commerce et de nouveautés, dans une ville près Saumur, désire un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

## Pensionnat de Demoiselles

Dirigé par

M<sup>me</sup> BERTHELOT-MIGNAN, RUE DES PAYENS, n° 6. (401)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, UNE JOLIE PROPRIÉTÉ Dite la Chipaudière,

Sise à Saint-Hilaire-Saint-Florent, précédemment occupée par M<sup>me</sup> d'Harrembert.

Salon, salle à manger, vestibule, trois chambres à coucher avec cabinets, cuisines, écuries, remises, serres, caves;

Jardins potager et d'agrément, espaliers en plein rapport, sites pittoresques;

Maison de jardinier, clos de vigne y attenant.

S'adresser à MM. DE BEAUREGARD et DE LA FRÉGEOLIERE, à Saint-Florent,

Où à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

Présentement

Une MAISON, située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 53, occupée par les époux Marais.

S'adresser à M. GONDRAND-MONESTE, ou à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire. (412)

## A CÉDER

De suite,

Un FONDS DE COMMERCE d'articles de Sellerie, Carrosserie et Bourrellerie, parfaitement achalandé, sis à Poitiers.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à MM. DASTRE J<sup>ne</sup> et BRUÈRE, rue Saint-Porchaire, à Poitiers. (413)

## A CÉDER

A des conditions très-avantageuses,

Un MAGASIN DE LIBRAIRIE, Papeterie et Cabinet de Lecture, bien achalandé, ayant une bonne et nombreuse clientèle, situé dans un chef-lieu d'arrondissement du département de Maine-et-Loire.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur. (411)

## CHANGEMENT de DOMICILE.

L'Étude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué, successeur de M<sup>e</sup> JAHAN, est transportée rue de la Petite-Douve, n° 10. (393)

## TOUX DES ANIMAUX.

Bronchites, affections pulmonaires, gourmes, jétages chez le cheval, le bœuf et les races bovine et porcine.

Génération par la poudre Duluc-Mesnier; la boîte 4 fr., accompagnée d'une instruction par M. Duluc, vétérinaire d'Alfort.

Dépôts : à Saumur, M. Damicourt, place de la Bilange; A Doué, M. Peltier. (385)

## A LOUER PRÉSENTEMENT MAISON,

64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1856,

UNE MAISON DE BOULANGERIE, Bien située.

S'adresser à M. LEROUX, notaire, ou à M. COURTOIS-HERBAULT, propriétaire à Saumur. (400)

Découverte incomparable par sa vertu.

## EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur, rue Saint-Jean, n° 2. PRIX DU POT : 3 FR. (292)

## A VENDRE

Pour cause de décès,

Un établissement de fabrication de fiches et autres articles de quincaillerie,

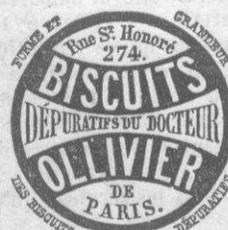
Situé à Fontevault.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur. (421)

## A LOUER

Présentement

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICES DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N° 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 40 fr., de 25, 3 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS : M. Ménière, pharmacien, place du Pilon; — A SAUMUR : M. Brière, phar., M. Gauthier, phar; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar. (422)

## PARFUMERIE GLYCÉRIQUE DE BRUÈRE-PERIN,

Approuvée par la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale.

VINAIGRE DE BRUÈRE-PERIN aromatique et dulcifié. Il remplace avec avantage toutes les préparations cosmétiques analogues, parce que l'action irritante et siccative que les eaux de Cologne et les vinaigres seulement aromatiques exercent sur les personnes dont la peau est irritable, se trouve neutralisée dans celui-ci, par sa combinaison avec la Glycérine, principe essentiellement adoucissant et assouplissant.

SAVON DE BRUÈRE-PERIN à la Glycérine. Ce savon pénètre et assouplit la peau, préserve les mains des crevasses et des gerçures, et facilite singulièrement le mouvement des doigts des personnes qui s'exercent sur le piano.

PÂTE DE BRUÈRE-PERIN à la Glycérine. Cette pâte onctueuse est employée pour les personnes dont la peau est délicate et susceptible. Aussi est-elle préférée aux pâtes d'amandes, parce qu'elle a sur elles l'avantage de préserver les mains des crevasses et des gerçures, tout en les blanchissant et en adoucissant la peau.

ODONTINE ET ÉLEXIR ODONTALGIQUE. Ces dentifrices sont adoptés par les hommes de l'art pour blanchir les dents sans jamais les altérer et pour fortifier les gencives. L'honorable et savant membre de l'Académie de médecine qui en est l'auteur et qui a voulu les couvrir de l'autorité de son nom, a consigné, dans l'instruction qui les accompagne, les données scientifiques d'après lesquelles il les a composés, et la cause de leur supériorité sur la plupart des dentifrices connus. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 154; à Angers, chez M. PELÉ, parfumeur; à Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur-parfumeur; à Segré, M. GÉRARD, libraire. (15)

## LES MALADIES

de l'appareil digestif (estomac, foie, rate, reins, intestins, nerfs, etc.) traitées et prévenues par une substance alimentaire, la



RÉVALESCIERE DU BARRY. Cette petite brochure est distribuée gratis dans toute la France, à Paris, au dépôt général, 52, rue Hauteville.

Elle se vend en boîtes de fer blanc.

D'une demi-livre anglaise	2 fr. »	Qualité raffinée et concentrée, extra-fine.	
D'une livre	4 »	D'une livre anglaise	8 fr. »
De deux livres	7 »	De deux livres	14 »
De cinq d°	16 »	De cinq d°	32 »
De douze d°	32 »	De dix d°	58 »

Dépôtaires : à Saumur, C. DAMICOURT, ph<sup>o</sup>; à Angers, Charles ALENIÈRE. (444)

VINGT-QUATRE NUMÉROS PAR AN ET PLUS DE 400 ILLUSTRATIONS.

## LE JOURNAL DES ENFANTS

Dont la réapparition si brillante a fait une vive sensation dans le monde littéraire, est le seul recueil de ce genre qui paraisse DEUX FOIS par mois. Chaque livraison, de 32 pages grand in-8°, contient de 13 à 20 bois, cuivres, eaux-fortes, etc. Il publie Nouvelles — Contes historiques et fantastiques — Légendes — Traditions — Biographies — Voyages — Poésies — Causeries (Modes d'enfants). Dans chaque numéro s'ouvre en outre, sous le titre de MUSÉE DE L'ENFANCE, une série de portraits et de scènes tantôt dramatiques, tantôt comiques, d'après les maîtres. Ses COLLABORATEURS RÉELS sont MM. J. Janin, Th. Gautier, M<sup>er</sup>, Emile Augier, Alphonse Karr, bibliophile Jacob, Pierre Dupont, Amédée Achard, Hilbert Audebrand, Emile Deschamps, Léon Gozlan, Roger de Beauvoir, A de Chatillon, Desnoyers, Gustave Mathieu, Amédée Pichot, Gérard de Nerval, Alphonse Duchesne, A. Barras, Léon Guérin, Amédée Rolland, Frédéric de Sésanne, Savinien Lapointe, Charles Schiller, E. Ortolan; Mesdames Desbordes-Valmore, Anaïs Ségalas, Camille Desrains, Camille Maupin, etc., tous les noms illustres de la littérature contemporaine.

Le JOURNAL DES ENFANTS paraît régulièrement le 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois et forme par un deux magnifiques volumes de 394 pages chacun, avec couverture spéciale. Départements, 10 fr. par an (étranger, surtaxe en sus). On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Chez tous les libraires, au bureau des messageries et directement en adressant un mandat sur la poste à M. le Directeur du Journal des Enfants (affranchir) à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, 16.